



Elevage – OUORO - 2016-2019 – Mil'Ecole

Suite à la première dotation en animaux par Mil'Ecole en 2016 Organisation du croît du cheptel chez les paysans à Ouoro

Il nous faut trouver des solutions pour organiser de façon optimale la transmission de têtes de bétail à d'autres éleveurs et leur équipement technique, tout en tenant les engagements pris sur place dans notre plan d'action défini en 2014.

*Le défi est d'installer au sein des groupements un dispositif qui puisse permettre à terme la prise en charge progressive, via un système de microcrédit, des charges techniques liées à l'extension progressive des personnes concernées par cette activité au sein des groupements
Comme l'élevage caprin et l'aviculture fonctionnent à des rythmes différents, il faut imaginer des calendriers et dispositif différents*

I - CAPRINS

Les dotations se font tous les 18 mois pour les chèvres (compte tenu du temps de reproduction)

1° Comme prévu, donc en octobre 2017, nous doterons un éleveur de chacun des groupements d'un nouveau lot de caprins avec l'équipement nécessaire

(Il est à noter que nous y ajouterons 2 éleveurs supplémentaires dans le groupement qui n'en avait pas reçu en 2016. (Pour équilibrer les dotations entre les groupements)

Cela porte à 6 éleveurs que nous doterons de caprins et d'équipements en 2017

Budget de la mise en œuvre de l'activité d'embouche de 4 chèvres

Intitulé	Unité	Nbe	C.U.	C.T.	Mil Ecole	C.locale
construction de hangars	Hangar	1	20000	20000	0	20000
Acquisition de grillage	mètre	25	1600	40000	40000	0
acquisition de d'animaux	Tête	4	10000	40000	40000	0
confection de mangeoires	mangeoire	1	10000	10000	10000	0
confection d'abreuvoirs	abreuvoir	1	10000	10000	10000	0
Acquisition de tourtaux (SPAI)	Sac	2	7500	15000	15000	0
acquisition d'aliments locaux	botte	10	500	5000	0	5000
Frais d'entretien des animaux	mois	6	5000	30000	15000	15000
totaux				170000	130000	40000
				260 €	199 €	

TOTAL pour Mil'Ecole 6 x 199 € = 1 194 €

2° Il a été demandé à tout éleveur qui reçoit une dotation de caprins de donner à un nouvel éleveur de son groupement l'équivalent reçu en têtes de bétail. 4 éleveurs ayant reçu une dotation en 2016, 4 nouveaux éleveurs recevront des caprins en octobre 2017 (qui viendront s'ajouter aux 6 éleveurs qui seront dotés par Mil'Ecole)

Cependant Mil'Ecole n'avait pas prévu de doter en équipement ces 4 nouveaux éleveurs supplémentaires

- ⇒ on pourrait alors envisager de doter, en octobre 2017, ces quatre nouveaux éleveurs de matériel approprié...mais pour que le système fonctionne sur la durée, on peut imaginer que le financement de cette dotation technique se fasse en co-financement avec Mil'Ecole et chaque groupement
- ⇒ Pour la première « rotation » qui se ferait en **octobre 2017**, la participation financière du groupement serait de 30 % du budget

Budget équipement technique de la mise en œuvre de l'activité d'embouche pour chacun des 4 nouveaux éleveurs
octobre 2017 : base 30%

Intitulé	Unité	Nbe	C.U.	C.T.	Mil Ecole	C.locale
construction de hangars	Hangar	1	20000	20000	0	20 000
Acquisition de grillage	mètre	25	1600	40000	28 000	12 000
confection de mangeoires	mangeoire	1	10000	10000	7 000	3 000
confection d'abreuvoirs	abreuvoir	1	10000	10000	7 000	3 000
Acquisition de tourteaux (SPAI)	Sac	2	7500	15000	10 500	4 500
acquisition d'aliments locaux	botte	10	500	5000	0	5000
totaux				100 000	52 500	25 000
Cout pour Mil'Ecole à chaque nouvel éleveur					81 €	

TOTAL pour Mil'Ecole 4 x 81 € = **324 €**

3° **En mai 2019**, il n'est pas prévu que Mil'Ecole dote de nouveaux éleveurs, mais les 10 éleveurs dotés en 2017 transmettront à 10 nouveaux éleveurs.

- ⇒ Lors de cette seconde rotation, **en mai 2019**, on maintiendrait pour l'équipement la participation financière du groupement à 30%
 Ce qui ferait : **10 x 81 € = 810 € pour Mil'Ecole**
- ⇒ Reste à imaginer au sein de chaque groupement les modalités de ce financement partagé, sous forme de cotisations spécifiques pour les éleveurs dotés, ou sous forme d'un système de micro-crédit.

⇒ Dans ce cas de figure, il faudra aussi concevoir sans doute **une reprise de formation** pour les nouveaux éleveurs (envisager une formation interne aux groupements qui soit faite par les éleveurs formés, sous contrôle de l'agent d'élevage, cela pourrait être une possibilité dont il faudra évaluer les coûts à chaque nouvelles dotation : oct. 2017, mai 2019, novembre 2020...)

4° En Novembre 2020, à la 3^{ème} rotation, nous pourrions imaginer qu'ils puissent être autonomes pour assurer l'équipement des nouveaux éleveurs

Diffusion de l'activité **embouche caprine**

Actuellement 2016 : 4 lots soit 4 éleveurs

En octobre 2017 : 4+4+6 (14 éleveurs)

En mai 2019 : 14+10 (24 éleveurs)

En novembre 2020 : 24+10 (34 éleveurs)

II - AVICULTURE

Les dotations se font tous les 6 mois pour la volaille (compte tenu du temps de reproduction)

⇒ **Pour les poules**, c'est en **février 2017** qu'une remise sera faite par les éleveurs bénéficiaires de 6 volailles (5 poules et 1 coq), donc la quantité reçue au départ...Le principe est le même que pour les caprins, chaque éleveur dote une fois un nouvel éleveur...

1° Pour tenir nos engagements, en Février 2017, nous doterons 5 nouveaux éleveurs (1 par groupement) de volaille et d'équipements

Budget de la mise en œuvre de l'activité d'élevage de 6 poulets

Intitulé	Unité	Nbe	C.U.	C.T.	Mil Ecole	C.locale
construction de poulailler	Poulailler	1	15000	15000	5000	10000
Acquisition de grillage	mètre	16	1600	25600	25600	0
acquisition de poulets	Tête	6	3000	18000	18000	0
Acquisition de mangeoires	mangeoire	2	2500	5000	5000	0
Aquisition d'abreuvoirs	abreuvoir	2	2500	5000	5000	0
acquisition d'aliments locaux	kg	50	150	7500	0	7500
Frais d'entretien des animaux	mois	4	2000	8000	6000	1000
totaux				84100	64 600	18500

TOTAL Mil'Ecole 5 x 99 € = **495 €**

2° Comme pour les caprins, les 6 bénéficiaires de volaille en 2016 donneront à un nouvel éleveur de son groupement l'équivalent reçu en têtes de volaille. Cela fera 6 nouveaux éleveurs (qui viendront s'ajouter aux 5 éleveurs nouvellement dotés par Mil'Ecole)
Cependant Mil'Ecole n'avait pas plus prévu de doter en équipement ces 6 nouveaux éleveurs supplémentaires

⇒ Pour la première « rotation » qui se ferait en **février 2017**, une participation financière de 30 % serait demandée aux groupements pour les dotations en équipement.

**Budget technique de la mise en œuvre de l'activité d'élevage pour six nouveaux éleveurs
en février 2017 (base 30%)**

Intitulé	Unité	Nbe	C.U.	C.T.	Mil Ecole	C.locale
construction de poulailler	Poulailler	1	15000	15000	0	15000
Acquisition de grillage	mètre	16	1600	25600	17 920	7 680
Acquisition de mangeoires	mangeoire	2	2500	5000	3 500	1 500
Acquisition d'abreuvoirs	abreuvoir	2	2500	5000	3 500	1 500
acquisition d'aliments locaux	kg	50	150	7500	0	7500
totaux				58 100	24 920	33 180
Cout pour Mil'Ecole à chaque nouvel éleveur					38 €	

TOTAL Mil'Ecole 5 x 38 € = **190 €**

3° Dès **octobre 2017** une **seconde rotation** aura lieu (puisque tous les 6 mois) Mais cette fois il n'y a plus de dotation en volaille ni équipement prévue par Mil'Ecole. Seuls les éleveurs de volaille dotés en Février 2017 transmettront à de nouveaux éleveurs l'équivalent en poules reçues, Soit les 5 éleveurs dotés par Mil'Ecole + 6 éleveurs dotés par les paysans bénéficiaires en février = 11 éleveurs nouveaux

⇒ Pour cette seconde « rotation » qui se ferait dès **octobre 2017**, la participation financière demandée aux groupements pour les équipements serait aussi de 30 % du budget

TOTAL Mil'Ecole 11 x 38 € = **418 €**

⇒ Dans ce cas de figure, il faudra aussi concevoir comme pour les caprins **une reprise de formation pour les nouveaux éleveurs** (envisager une formation interne aux groupements qui soit faite par les éleveurs formés, sous contrôle de l'agent d'élevage, cela pourrait être une possibilité dont il faudra évaluer les coûts à chaque nouvelles dotation)

4° **En juin 2018**, ils seront 11 nouveaux éleveurs (ceux qui ont reçu les volailles des éleveurs dotés en octobre 2017) et le système pourrait envisager de passer en autofinancement

Diffusion de l'activité aviculture

Actuellement 6 lots

En février 2017 : 6+6+5 (18 éleveurs)

En octobre 2017 : 18+11 (29 éleveurs)

En juin 2018 : 29 +11 (40 éleveurs)



En plus de son **site internet** (www.milecole.org), l'association alimente régulièrement une **page Facebook** pour disposer d'un fil d'actualité plus rapide à la fois sur nos actions de terrain, mais aussi sur l'information en général à propos du Burkina Faso. Une page souvent très suivie et qu'il ne tient qu'à vous de visiter...

Rejoignez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/ongmilecole>